

"Qu'attendu la nomination d'un consul par la France, désir depuis longtemps exprimé de la part de ce pays pour étendre les relations commerciales avec les provinces de l'Amérique Britannique, ce Bureau offre ses services au Consul général, promet tant de lui fournir tous les renseignements propres à aider sa mission."

LE CHEVALIER TACHÉ.

La retraite de monsieur Taché du journalisme a été accueillie différemment par nos confrères; quelques uns ont paru la regretter plus ou moins sincèrement croyons nous, d'autres se sont contentés d'en faire la matière d'un fait divers ordinaire, et d'autres enfin ont profité de cette occasion pour jeter de la boue à la face de ce monsieur.

Il est encore possible que les opinions de monsieur Taché n'ont pas toujours été conformes à celle de ses confrères et que parfois même, elles étaient sévères par rapport au fonds et à la forme. Mais tout cela est-il une condition "sine qua non" pour démeriter la considération et le respect que les hommes de la presse surtout se doivent entre eux ou qu'ils doivent au moins avoir l'air d'entretenir pour la bonne raison qu'ils sont sans cesse exposés aux regards publics. Pour un, nous avons souvent différé d'opinion avec monsieur Taché sans doute, mais nous avons toujours reconnu en lui un bon, franc et digne Canadien-Français, et ce fait ne saurait non plus être nié par tous les gens sensés que les passions de partis n'aveuglent pas jusqu'au point de les rendre "insolents."

Voilà ce que pense du chevalier Taché, notre confrère de Sorel. Nous nous abstenons de discuter le mérite de son opinion; mais comme il n'est pas nécessaire de mettre des point sur les i pour que nous comprenions que certaines phrases de l'article sont à notre adresse, nous nous permettrons de dire pourquoi le chevalier Taché a rencontré, souvent, dans la carrière du journalisme non pas "l'insolence" ou la "boue" mais le ridicule et le sarcasme.

Notre confrère se rappelle, sans doute, les odieux articles publiés contre monsieur son frère par la delunte "Patrie" de Montréal. L'indignation fut si grande parmi les honnêtes gens, que le prédecesseur de "L'Ordre" tomba du coup. Quoiqu'il eut trahi le parti démocratique, le rédacteur actuel du "Canadien" attaqué dans sa vie privée, eut les sympathies des hommes de ce parti. Eh! bien, ce que les écrivains de la "Patrie" avaient osé faire à l'auteur du "Canada reconquis par la France" le chevalier Taché, le répéta à notre égard. Seulement, à la basse il joignit la lâcheté: N'osant nous at-

taquer, ainsi, dans le "Courrier du Canada" il nous faisait insulter de concert, avec ses amis, dans des feuilles que le mépris public stigmatise. Avec un tel adversaire le ridicule était la seule arme convenable. Nous nous en sommes servi, sinon avec tout le talent désirable du moins avec mérite.

Maintenant que le chevalier Taché semble cesser de nous faire insulter sous anonyme, nous ne pouvons, afin "d'avoir l'air de le respecter" lui prodiguer des louanges qu'il ne mérite point. Quand lui et ses amis auront retracté non point les "insolences"—nous leur en faisons grâce—mais les calomnies qu'ils ont forgées contre nous, alors nous conviendrons que si J. C. Taché n'a pas toujours été un "bon, franc et digne Canadien-Français," il peut le devenir en réparant le mal qu'il commit ou fit commettre envers un adversaire politique dont le seul tort est d'être, trop honnête pour joindre le parti ministériel actuel.

Nous prions le rédacteur du "Journal de Québec" de vouloir bien se donner la peine de mettre ses lunettes afin de rectifier l'erreur qu'il a commis en attribuant au "Pays" quelques lignes d'un de nos articles; car nous ne voulons point lui faire l'injure, de croire qu'il s'est trompé intentionnellement. Ceci admis, nous refusons ses arguments.

Plusieurs extraits importants qu'il nous a fallu publier, nous obligent à remettre, au prochain numéro, nos propres articles.

Un journal anglais de Montréal, "The Transcript" annonce que seize individus ont fait application pour pendre le condamné Beauregard. Il faut donc que les ministres se soient mis de la partie!

PATATES! PATATES!! PATATES!!

Le conseiller Rousseau informe le public en général et ses amis en particulier, que grâce à ses bons yeux, ayant découvert une goëlette chargée de patates mouillées, il a acheté toute la cargaison. Comme Rossinante est morte, il peut disposer de ces patates à très bon marché.

Les cabaleurs du capitaine Achille Bussière auront le privilège d'un discompte.

Les journalistes français du pays sont priés de reproduire, "gratis", cette annonce.

Dans un compte rendu de l'Assemblée qui a eu lieu à Montréal pour désapprouver l'octroi de \$50,000 voté par la Corporation Montrealaise en faveur du Grand Tronc. "La Guepe" déclare:

Tous ceux qui étaient là ont compris qu'un grand nombre des membres qui

composent le Conseil de ville ne sont que des misérables spéculateurs qui sacrifient à leurs intérêts ceux de la ville entière, et spécialement ceux de leur race;

Les conseillers de ville sont donc, par tout, semblables?

EXTRAITS POUR RIRE.

* * * L'AVOCAT ET LE TÉMOIN. — On raconte une assez singulière histoire concernant un certain avocat qui, voulant intimider et persifler un témoin, recut de ce dernier une verte algarade. La cause était importante, et, pour ne pas la perdre, il fallait que le susdit avocat chercha un moyen quelconque pour impliquer le témoin; il en trouva un sous le rapport de l'âge, et le dialogue suivant s'en suivit:—

L'avocat. — Quel âge avez-vous?

Le témoin. — Soixante et douze ans.

L'avocat. — Je pense alors que votre mémoire n'est point aussi fidèle qu'elle l'était il y a vingt ans, n'est-ce pas?

Le témoin. — Il me semble que oui.

L'avocat. — Citez quelques circonstances remontant à douze ans et dont vous pouvez vous rappeler, nous verrons alors si vous avez bonne mémoire.

Le témoin. — J'en appelle à votre honneur; cette manière de m'interroger me paraît tout-à-fait impertinente.

Le Juge. — Vous ferez mieux de répondre à la question.

L'avocat. — Oui, monsieur, répondez-y.

Le témoin. — Bien, monsieur, puisque vous m'y obligez je répondrai. Vous fîtes vos études il y a douze ans au bureau du juge A... n'est-ce pas?

L'avocat. — Oui.

Le témoin. — Eh bien! monsieur, je me rappelle qu'à cette époque votre père vint me trouver un jour dans mon comptoir et me dit:

"M. D... mon fils doit subir demain son examen, voulez-vous avoir l'obligeance de me prêter quinze piastres pour lui acheter un habillement?" — Je me rappelle aussi, monsieur, que, depuis ce temps-là, il ne m'a jamais remboursé cette somme.

— L'avocat, (passablement confus): "C'est suffisant monsieur."

Le témoin. — Je l'espère bien.

* * * Amis, à quoi bon la science, Quand on ne voit que des faquins Primer, malgré leur ignorance? Croyez-moi, brûlons nos bouquins. Pourquoi se fatiguer la tête, Et de cent choses la farcir?... En ce siècle il faut être bête, C'est le moyen de réussir.

Ne pensez pas que le mérite, Que la probité, les vertus... Aux honneurs vous mèneront vite.